

Conférence en Juillet 2011 de Philippe Dudez, animateur du Pays d'Armagnac

PREMIER ACTE LES MOINES CISTERCIENS, MAITRES DE L'HYDRAULIQUE

Quand les moines domptèrent les marais

Nous sommes en plein Moyen Age, au tout début du XII^{ème} siècle. Une poignée de moines part à l'assaut des marécages de Bourgogne et de Champagne. Ils veulent fonder à l'écart du monde une nouvelle communauté dans des régions réputées insalubres. Ce sont les moines cisterciens.



Cet ordre religieux est indissociable des zones humides : leur nom même en est le témoin. Il vient de leur première implantation, en 1098, dans les marais de Cistellum à une vingtaine de kilomètres au sud de Dijon, un nom dérivé du latin cistel, qui désigne le jonc : Cistel, cistellum, cisterciens.

La légende veut que Robert de Molesmes, le fondateur de l'ordre, ait choisi ce site marécageux par souci d'acèse, de rigueur et d'isolement. Pour se rapprocher de Dieu, il fallait souffrir ... La réalité est plus prosaïque. Les cisterciens ont reçu les terres que les seigneurs voulaient bien leur donner : les

moins peuplées et les moins exploitables. Tout leur talent a consisté à tirer le meilleur parti de ces fonds de vallées humides transformant les eaux croupies des marais en eau bénie apportant la prospérité.

Les moines cisterciens sont avant tout des maîtres de l'hydraulique. Les moines blancs, comme on surnomme les membres de cet ordre en raison de leur habit, maîtrisent l'eau sous toutes ses formes et ses usages : pour la boisson mais aussi pour actionner les roues des moulins ou encore irriguer les cultures. Ils savent détourner les rivières, dompter leur débit au moyen de barrages, faire face à la pénurie d'eau en construisant des canaux sur plusieurs kilomètres et drainer pour cultiver les terres inondables.

La carpe, emblème de la chrétienté

Et parmi leur savoir-faire, il y en a un plus important que tout autre : la pisciculture et tout particulièrement l'élevage de la carpe car leur règle monastique leur interdit de consommer de la viande. Le poisson incarne une part du mythe chrétien. Il fut l'emblème et le signe de ralliement des premières communautés chrétiennes. C'est un animal remarquablement pur, le premier apparu sur terre au 5^{ème} et 6^{ème} jour de la Genèse. Son milieu, l'eau, est l'élément vivifiant du baptême. Enfin, sa reproduction sans contact apparaît comme exempte de péché.

La carpe est un poisson originaire d'orient porté jusqu'en Europe par l'essor du christianisme. L'activité piscicole est donc chargée de symbole pour les cisterciens. Pas seulement pour rassasier leurs estomacs...

Car l'expansion très rapide des moines cisterciens – ils conquièrent l'Europe en 50 ans - n'est pas uniquement le fruit de leur rayonnement spirituel. Il se double d'un formidable succès économique. Le moine blanc est bien plus qu'un technicien hydraulique hors pair. C'est un gestionnaire avisé,



un éleveur talentueux et même un commerçant habile. Tirant partie de ses savoir-faire, il se lance dans la pisciculture intensive et en fait un commerce lucratif. En complément, tous les trois ans, il assèche ses étangs et met en location ces terres très fertiles et très rentables pour cultiver l'orge, l'avoine, le lin, le chanvre, puis les inondent à nouveau pour la pisciculture. L'étang est une source d'énergie actionnant des moulins, produit les joncs nécessaires à la fabrication des chaises, attire le gibier, abreuve le bétail, procure une réserve d'eau durant les sécheresses. Autant de richesses dont les cisterciens savent tirer profit. L'étang représente une pièce majeure dans l'économie de territoires ruraux. Tous en bénéficient, les moines comme les seigneurs puis, plus tard, les grands fondateurs des bastides.

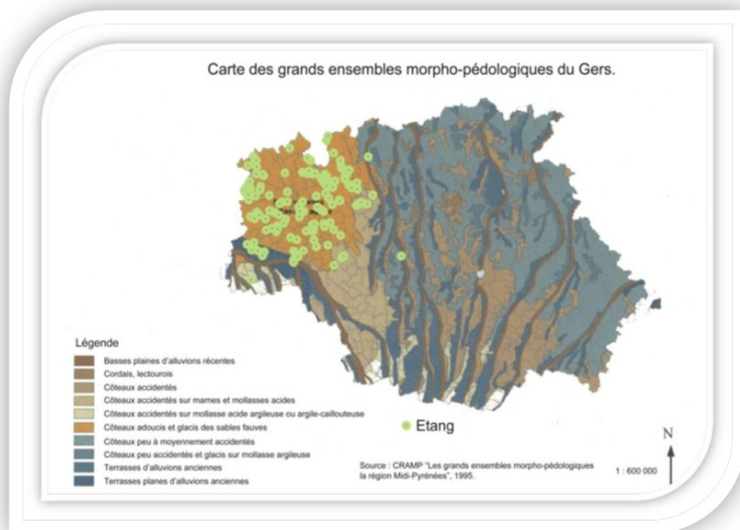
L'arrivée des cisterciens dans le Gers

Les moines cisterciens développent leurs savoir faire hydraulique dans toute la France puis l'Europe. En 1153, soit à peine 55 ans après la fondation de l'ordre, on dénombre pas moins de 350 monastères, dans toute la France, mais aussi en Italie, en Angleterre, en Espagne, en Scandinavie, dans les régions germaniques et jusqu'en Europe Centrale.



Les moines cisterciens s'installent dans le Gers. L'Abbaye Notre-Dame de Flaran, située à Valence sur Baïse, a été fondée en [1151](#) par des moines venant de l'[abbaye de l'Escaladieu](#) dans les Hautes Pyrénées, elle-même fille de l'[abbaye de Morimond](#) dans la Haute Marne.

Toutefois dans le Gers, la création des étangs concerne uniquement le Bas-Armagnac qui présente une caractéristique géologique particulière. Les sables fauves, déposés il y a des millions d'années par l'océan, associés à des couches argileuses permettent la création de réserves d'eaux dans les fonds de vallons. En dehors du domaine des sables fauves, point d'étangs. Ceux de l'Armagnac sont souvent de petite taille : de quelques ares jusqu'à 16 ha pour le plus grand. Assez souvent ils se succèdent en cascade sur un ruisseau temporaire. C'est le cas de l'étang communal du Pesqué à Perchède qui se situe en aval de l'ancien étang du Château de Pesquidoux aujourd'hui comblé.



Les cartes de Cassini recensent au XVIIIème 206 étangs dans les sables fauves. Mais combien étaient-ils vraiment ? Plusieurs milliers ? Aujourd'hui, on en recense 850 mais bon nombre d'entre eux ont été comblés car malgré tous leurs avantages, les étangs n'ont pas toujours eu bonne presse et ont bien failli disparaître avec la dissolution des ordres religieux lors de la révolution française.

DEUXIÈME ACTE

LES ETANGS DANS LA TOURMENTE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Une vague d'assèchement ...

Déjà, juste avant la révolution, la perception des étangs change. On fait injustement leur procès pour trois raisons : des préoccupations sanitaires, des arguments économiques et des convictions révolutionnaires.

Les étangs sont accusés de véhiculer des maladies, au premier rang desquelles la peste. Ainsi l'Abbé Rozier profère-t-il : « les villages situés près des étangs ou sous leur vent ressemblent à des hôpitaux ; on n'y voit que des spectres se traîner, et trainer une vie languissante ; la pâleur de la mort est sur leur visage, et le principe de la mort circule avec leur sang. La suppression des étangs est un objet indispensable ; le salut de la masse y est attaché. »

Dans l'Armagnac, M. DRALET, administrateur du directoire du district d'Auch, écrit en l'an IX « Dans les environs de Nogaro et de Manciet, il y a des étangs poissonneux dont le nombre et l'étendue étaient trop considérables pour qu'ils ne corrompissent pas la pureté de l'air. »

La pisciculture est jugée moins rentable que l'agriculture ou l'élevage. On estime que les nombreux étangs privent le bétail de pâturage fertile et que le revenu d'une seule année de culture équivaut à trois années de l'étang.

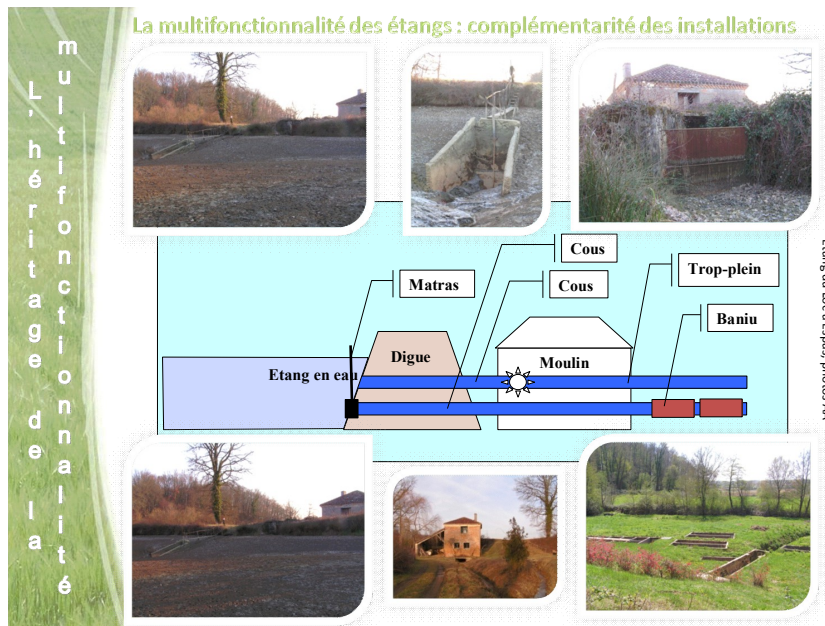
Au moment de la révolution, les étangs sont considérés comme un des symboles de l'oppression de la noblesse et du clergé sur le peuple. Car les moines cisterciens se comportent, ni plus ni moins, comme des seigneurs, loin de la charité et de la compassion prêchée par la chrétienté. Ils imposent des corvées aux paysans qui travaillent sur leur domaine. Ils perçoivent des redevances et des dîmes pour financer leur expansion.

Ces perceptions négatives des étangs sont relayées par de multiples voix et prennent peu à peu de l'ampleur jusqu'à aboutir après la révolution au décret du 14 frimaire an II (XX XX 1793). Ce décret ordonne purement et simplement l'assèchement de tous les étangs de la jeune république française. On assiste alors à la fin du XVIIIème siècle à une vague de comblement, encouragée d'ailleurs par des primes et des exemptions. La zone humide des étangs de l'Armagnac n'échappe pas à ce mouvement. Un grand nombre d'étangs sont convertis en terres agricoles comme en atteste M. CAZAUX dans l'annuaire du département du Gers en l'an XII (1883) : « Au reste, on connoît deux superbes étangs desséchés ; l'un à Ramouzens, qui le fut en l'an 3 donne de fortes production de blé et de maïs ; l'autre à Castelmoré, qui le fut avant la révolution, fut converti en une prairie immense, qui est encore d'une grande fertilité ». Les Gascons suivent la loi, mais à regret. La disparition des étangs n'est pas souhaitée par une majorité de la population et on les regrette en particulier certaines années de forte sécheresse comme en 1822, 1832 ou 1834.

Survie et renouveau des étangs de l'Armagnac

Malgré tout, la période révolutionnaire ne marque pas la fin des étangs de l'Armagnac car les services rendus sont immenses pour les fermiers et les revenus lucratifs pour les propriétaires d'étangs qui furent souvent des bourgeois rachetant au clergé et aux nobles ces biens. De plus, les aménagements hydrauliques de la seconde moitié du XIXème siècle, dit du « Système Neste » visant à alimenter à partir des Pyrénées 17 rivières gasconnes, ont laissé de côté les cours d'eaux de l'Armagnac. Ainsi, des étangs voient à nouveaux le jour pendant la seconde moitié du XIXème siècle permettant de constituer des réserves, de maintenir des activités de meunerie et de pêche traditionnelles.

On en dénombre aujourd'hui 850. Il faut remarquer l'extraordinaire adaptation des étangs aux évolutions de leur époque. Jusqu'en 1950, la pêche traditionnelle perdure (carpes, tanches, sandres, brochets, anguilles), les étangs continuent de fournir les joncs pour la garniture des chaises, la culture des céréales durant les périodes d'assec se poursuit et plusieurs moulins d'étangs fonctionnent lorsque le vent est trop rare et que les rivières sont à sec.



La pêche reste encore totalement liée à des traditions chrétiennes. Jusqu'en 1950, les étangs sont pêchés une fois par an soit la semaine du Mardi Gras et des Cendres, soit la semaine Sainte entre les Rameaux et Pâques. Et devinez où se fait la pêche la plus réputée du Pays : à l'étang de Perchède bien sur. Elle a toujours lieu aujourd'hui, comme depuis des siècles, le second mercredi du carême.

Chaque habitant de la commune a droit à 500 g de poissons.

TROISIÈME ACTE QUEL AVENIR POUR LES ETANGS AU XXIÈME SIECLE ?

Nouvelle époque, nouveaux usages ...

Aux environs des années 1950, on assiste à une baisse d'intérêt pour les activités traditionnelles associées aux étangs comme la meunerie ou la production de joncs. L'avènement de la société de consommation, l'industrialisation de tous les secteurs de l'économie laminent ses modes de production artisanaux. Même la pisciculture extensive connaît un rapide déclin économique faute de débouchés. Quelques piscicultures spécialisées voient le jour sur les étangs anciens dans la seconde moitié du XXème siècle. Souvent plus intensives, elles s'inscrivent notamment dans des filières de production pour le ré-empoissonnement des rivières et des lacs de pêche. La plupart ont arrêté leur production aujourd'hui par manque de rentabilité et d'une filière de vente organisée.

On assiste simultanément, à un renouveau agricole avec le développement de l'irrigation qui permet de se prémunir contre la sécheresse du climat. Cette avancée technologique offre une nouvelle vocation aux étangs. De nouvelles retenues collinaires sont créées et des étangs anciens sont restaurés pour l'irrigation des grandes cultures, notamment le maïs.



Mais l'important développement de l'agriculture a engendré des pratiques et des contraintes qui ne sont pas sans conséquences

sur les étangs menacés de dégradation. Le risque de comblement progressif et parfois les problèmes de pollution sont les plus fréquents.

L'enjeu d'aujourd'hui : Concilier agriculture intensive et préservation d'un patrimoine naturel unique

Depuis leur création, perdre un subtil équilibre entre les étangs et les hommes, les avantages compensant toujours les contraintes. Le XXIème siècle voit s'affirmer une nouvelle priorité, mais une priorité qui divise, brisant le consensus sur la gestion des étangs. La préservation de l'environnement prend une place croissante dans les préoccupations de la société.

Certes, depuis le Moyen-Age, la zone des étangs de l'Armagnac reste un espace artificiel créé par l'homme dans le but de produire de la nourriture et de l'énergie. Mais paradoxalement, au fil du temps, à force de soins, elle est devenue un espace naturel remarquable par la richesse de sa biodiversité et son étendue sur plus de 90 000 ha (74 communes). Ce site unique en Midi-Pyrénées justifie des efforts pour le conserver. Classée « zone verte » dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne 2010-2015, la zone humide accueille trois sites Natura 2000 qui protègent les habitats de la Cistude d'Europe et du Vison d'Europe. Le site abrite 13 espèces protégées et 19 espèces sur la liste rouge des espèces menacées en France.

Evidemment, s'affrontent deux visions inconciliables entre les agriculteurs refusant de nouvelles contraintes et ceux pour qui la sauvegarde de la faune et de la flore constitue un intérêt supérieur. Un dialogue de sourd à coup d'inventaires naturalistes, d'analyses scientifiques de toutes sortes, d'études économiques. Et pour compliquer les choses, le débat n'est plus seulement local tant la priorité environnementale s'affirme au niveau national, européen et mondial. Il y a les pour et les contre, les gens d'ici et ceux de Toulouse, de Paris ou de Bruxelles. Qui a tort, qui a raison ? Quel consensus trouver ?



Armagnacais, souvenez vous !

A force de débats techniques, peut être passe ton à côté de l'essentiel. Car la plus grande menace aujourd'hui pour les étangs est celle de l'oubli par les armagnacais eux-mêmes. Les étangs, s'ils sont nombreux dans le paysage, sont petits et discrets, peu accessibles en raison de leur implantation en fond de vallon. Et aujourd'hui, la plupart des habitants ne

soupçonnent pas leur existence. Si les générations futures ne prennent pas conscience de la mémoire des lieux, qui prendra soin des étangs comme ils le méritent ? On en croise encore des propriétaires qui vous parlent avec amour de *leur* étang, avec leurs souvenirs d'enfants, qui vous racontent les gouttes de sueur versées pour le remettre en état et les heures passées à veiller sur leur jardin secret. On en rencontre encore, mais pour combien de temps ?

Qui connaît l'histoire de cet héritage légué par les générations passées depuis les moines cisterciens. Car c'est bel et bien une part de l'histoire des armagnacais qui reste dans l'ombre. Et elle vaut bien celle de la guerre de 100 ans, des bastides et de l'illustre d'Artagnan !

Les pistes ne manquent pas : sensibilisation du grand public et des scolaires, formation des professionnels et des élus, amélioration des connaissances sur le fonctionnement de la zone humide, gestion adaptée d'un espace naturel et paysager sensible, mesures de suivi-évaluation, valorisation d'un point de vue culturel, création d'une offre touristique nature adaptée à des espaces naturels sensibles, campagnes de promotion, etc ...

Il appartient aux acteurs locaux, propriétaires, professionnels, élus de renouer avec cette partie de leur histoire ... avec la passion et le panache des armagnacais !



Photos Ph. DUDEZ